



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

OUVERTURE DE LA PLAGE PUBLIQUE

Ville-Marie, le 8 juillet 2020 –La Ville de Ville-Marie informe ses citoyens que la plage publique située au Parc du Centenaire au 9, rue Notre-Dame Nord sera accessible à la population à partir du 15 juillet 2020.

La Ville offrira désormais le service par l'installation des équipements requis et par la mise en place de mesures de sécurité aquatiques.

Un sauveteur qualifié sera présent sur le site du mercredi au dimanche inclusivement. L'horaire sera disponible sur le site Web de la Ville de Ville-Marie à l'adresse <https://www.villevillemarie.org/loisirs-et-culture/plage-publique/>. L'horaire pourrait varier en fonction de la disponibilité du sauveteur et selon les aléas de dame nature.

La Ville de Ville-Marie tient à souligner et à rassurer les citoyens à l'effet que les mesures de santé publique exigées par le gouvernement ont été mises en œuvre.

« Nous avons déjà souligné l'importance de favoriser le loisir actif pour tous et d'offrir un milieu de vie invitant en adoptant notre nouvelle politique de la famille et des aînés en mars dernier : aménager la plage fait partie des actions ciblées. Avec le déconfinement, nous avons le souci d'offrir ce service afin d'accompagner les citoyens à reprendre une vie plus normale et plus active. Déjà en ce début d'été, nous avons constaté un fort achalandage sur le site de la plage, c'est ce qui a motivé le conseil à rendre le lieu sécuritaire tout en respectant les mesures de santé publique nécessaires. », souligne M. Michel Roy, maire de Ville-Marie.

- 30 -

Source : Martin Lecompte
Directeur général
Téléphone : 819 629-2881, poste 106
Courriel : martin.lecompte@villevillemarie.org